



Plainte en déontologie ou en compétence visant un biologiste, membre de l'ABQ

- vous n'êtes pas obligé d'utiliser ce formulaire (vous pouvez produire un texte sur le cas)
- nous vous conseillons de lire le code de déontologie de l'Association, disponible sur notre site web, afin de documenter votre plainte
- svp faire parvenir par courriel ou par la poste à l'ABQ :

Comité de déontologie

6020 rue Jean-Talon Est, bureau 600

Montréal (Québec) H1S 3B1

Téléphone : 514-279-7115

Télécopieur : 514-279-9315

Courriel : info@abq.qc.ca

Site web : www.abq.qc.ca

Demandeur :

Nom :

Adresses et téléphone :

Date :

Nom du biologiste visé :

Description des événements survenus :

Faits importants et chronologie :

Reproches formulés à l'endroit du biologiste (mentionné l'article du code de déontologie qui est en cause avec élément de preuve à l'appui) :

SVP nous envoyer toutes les pièces disponibles touchant les faits et gestes liés à votre demande et nom de personne qui pourrait corroborer les faits ou témoigner. Le plaignant est responsable de fournir les documents nécessaires à l'enquête du comité.